



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal



Le prochain Conseil Municipal aura lieu : le 23 février à 18h
Veuillez trouver l'ordre du jour ci-dessous:

23
FÉV
2024

🕒 18h

📍 [Mairie de Boissettes](#) ↗

- Désignation du secrétaire de seance.
- Approbation du CR du conseil municipal du 20 décembre 2023
- Délibération autorisant le Maire à demander la subvention du CoR (Contrat Rural) pour le financement des services techniques
- Délibération autorisant le Maire à demander la subvention du FER 2024 pour le financement de la maison des associations
- Délibération autorisant le Maire à signer l'acte de rétrocession de la parcelle AB 202 en faveur de la commune de Boissettes
- Présentation du rapport d'orientation budgétaire